

LAZARD FRERES GESTION S.A.S.

OBJECTIF PLACEMENTS ACTIONS

Fonds Commun de Placement

**RAPPORT ANNUEL
au 31 Décembre 2015**

OPC du groupe LAZARD

Siège social : 25, rue de Courcelles, 75008 Paris
SAS au capital de € 14 487 500,00
352 213 599 R.C.S. PARIS

Classification AMF
FIA Actions Internationales

Catégorie
OPC D'OPC
Le FCP capitalise intégralement ses revenus

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP, sur la durée de placement recommandée, vise à obtenir une performance supérieure à l'indice composite suivant :

55% SBF 120 clôture dividendes réinvestis

20% MSCI World dividendes réinvestis en euro

10% Eonia capitalisé

10% Euro MTS Global clôture

5% CACSmall 90 clôture dividendes réinvestis

Cet indicateur composite correspond aux indicateurs représentatifs des différentes poches ou allocations envisagées.

Indicateur de référence

L'indice **SBF 120** est composé de valeurs les plus activement traitées et liquides sur les marchés réglementés d'Euronext à Paris.

Les valeurs de l'indice RN (revenus nets) clôture sont disponibles sur le site internet Euronext.com (mise à jour mensuelle de l'historique des valeurs quotidiennes).

Cet indice est calculé dividendes réinvestis.

L'indice **MSCI World** mesure la performance globale du marché des actions internationales. Il est constitué des 22 pays développés suivants: Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, Allemagne, Grèce, Hong-Kong, Irlande, Italie, Japon, Pays-Bas, Nouvelle Zélande, Norvège, Portugal, Singapour, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni et Etats -Unis. Cet indice est calculé dividendes réinvestis.

Les données sont accessibles sur www.msci.com

L'indice **EURO MTS GLOBAL** ("closing fixing") mesure la performance des emprunts d'Etats les plus représentatifs et les plus liquides de la zone euro. Les emprunts qui le composent sont sélectionnés en tenant compte du poids relatif de l'encours total de la dette de chaque Etat de la zone euro. Il est aujourd'hui calculé en temps réel à partir des prix de marché issus des plates-formes de négociation MTS.

Les données historiques sont accessibles par internet à l'adresse www.euromtsindex.com.

Les données quotidiennes sont accessibles sur Bloomberg : "EMTS" <GO> ou sur Reuters "EUROMTSINDEX".

L'indice **EONIA capitalisé** (EUROPEAN OVERNIGHT INDEX AVERAGE) correspond à la moyenne des taux au jour le jour les moins risqués de la Zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne (BCE).

L'indice **CAC Small 90** est composé de 90 valeurs et porte sur les petites capitalisations françaises les plus élevées au sein de l'indice SBF 250.

Profil de risque

AVERTISSEMENT

*Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers
sélectionnés par la Société de gestion.
Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.*

- Risque en perte de capital :

Plus généralement, il se peut que le FCP n'atteigne pas ses objectifs et que l'investisseur ne recouvre le capital investi.

- Risque lié à la gestion discrétionnaire :

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. La performance du FCP dépendra des sociétés sélectionnées par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

- Risque actions :

L'investisseur est exposé sur le risque actions. En effet, la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative est susceptible de baisser. En outre sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser rapidement et fortement. L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels le FCP est exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les places internationales.

- Risque de taux :

Il existe un risque d'une baisse de la valeur des obligations et autres produits de taux, et donc du portefeuille, provoquée par une variation des taux d'intérêts. Du fait des bornes de la fourchette de sensibilité, la valeur de cette composante du portefeuille est susceptible de baisser en cas de hausse des taux. Dans ce cas de figure la valeur liquidative est susceptible de baisser.

- Risque de change :

Le FCP peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises étrangères hors zone euro. La valeur des actifs de ces OPC peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.

- Risque de crédit :

En dépit de règles de gestions strictes et d'analyses réalisées par la société de gestion, l'émetteur d'un titre de créance négociable ou obligataire peut être amené à faire défaut. Ainsi, cette défaillance pourra faire baisser la valeur liquidative du FCP. Même dans le cas où aucun émetteur ne fait défaut, les variations des marges de crédit peuvent conduire la performance à être négative.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Le FCP est ouvert à tous souscripteurs.

Le Fonds s'adresse à tous types d'investisseurs souhaitant plus particulièrement orienter leur investissement sur des actions.

Ce FCP pourra servir de support à un contrat d'assurance-vie libellé en unités de compte. Il est éligible aux contrats DSK.

Informations relatives aux investisseurs américains :

Le FCP n'est pas enregistré en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du Securities Act de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des Restricted Persons, telles que définies ci-après.

Les Restricted Persons correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du Securities Act de 1933, tel que modifié.

FATCA :

En application des dispositions du Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») applicables à compter du 1er juillet 2014, dès lors que le FCP investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).

Le FCP, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire à privilégier un investissement prudent.

Durée de placement recommandée : 5 ans minimum

Commissaire aux comptes, gestionnaire

Commissaire aux comptes

MAZARS

Exaltis - 61, rue Henri Regnault
92075 La Défense

Gestionnaire

LAZARD FRERES GESTION S.A.S.

25, rue de Courcelles
75008 PARIS

ETABLISSEMENT CHARGE de RECUEILLIR les SOUSCRIPTIONS et les RACHATS

Les souscriptions et les demandes de rachat sont effectuées chez Lazard Frères Gestion S.A.S sur la base
- de la prochaine valeur liquidative pour les souscriptions et les rachats (règlement date V.L.+ 3)
pour les ordres passés avant 12 H 00

DÉPOSITAIRE

LAZARD FRERES BANQUE. 121, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

RAPPORT ANNUEL 2015

EVOLUTION ET PERFORMANCE

Au cours de cet exercice, l'actif net du Fonds a connu l'évolution suivante :

de € 28 057 155,87 le 31/12/2014, il est passé à € 30 571 501,99 le 31/12/2015.

Le nombre de parts en circulation au 31/12/2015 est de 424 334.

Le nombre de parts souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 3 849 parts, ce qui représente un montant de € 266 617,60.

Sur la même période, 40 915 parts ont été présentées au rachat, pour un montant de € 2 899 460,16.

La valeur liquidative de € 60,80 le 31/12/2014 est passée à € 72,04 le 31/12/2015, ce qui correspond à une évolution de 18,49%.

La performance de l'indice sur la période est de 10,06%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

Information relative à l'effet de levier :

- **Calcul du levier en méthode brute : 100.40%**

En méthode brute, LFG applique les règles décrites dans le règlement AIFM qui requiert de prendre la valeur absolue des positions avec dérivés convertis en positions équivalentes et déduction des liquidités (et équivalents de liquidité soit les OPC monétaire). La valeur obtenue est ensuite rapportée à la VNI.

- **Calcul du risque global en base 100 : 100%**

Les formules de calcul utilisées pour tous les instruments financiers sont décrits dans l'annexe 1 de l'instruction AMF. Les produits structurés sont pris en compte en équivalent delta, tout comme les obligations convertibles.

Le calcul du risque global s'applique en agrégeant les positions par devise, futures de change et contrats à terme de devises et en effectuant les compensations.

Information relative aux mouvements du portefeuille sur la période :

Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Achat	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	2009841,48
Achat	FR0012891489	FCP Laz.equity Expansion-S(3d)	1000000
Achat	FR0012757854	Spie Sa	501213,56
Achat	FR0000130007	Alcatel-Lucent	417673,6
Achat	ES0118900010	Ferrovial	410126,76

Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Vente	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	2009831,86
Vente	FR0010259945	FCP Objectif Actions Euro-A-3d	1012655

Vente	FR0000131906	Renault	715278,92
Vente	FR0000052870	Norbert Dentressangle	637813,42
Vente	FR0011021682	FCP Obj. Croiss. Emerg.-I-(2d)	587425,2

Information relative au risque global :

La méthode de calcul utilisée par l'OPC est celle du calcul de l'engagement.

Information relative aux acquisitions et cessions temporaires de titres :

Dans le cadre de la gestion quotidienne de la trésorerie, le gestionnaire pourra avoir recours à des opérations de repo. Ces pensions livrées se font exclusivement avec Lazard Frères Banque et sur une durée d'une journée, éventuellement renouvelable.

Les titres reçus en garantie par l'OPC afin de réduire le risque de contrepartie seront, les cas échéants, détaillés dans la rubrique « 3.9 Autres opérations » des compléments d'information.

Les revenus sur ces opérations sont mentionnés dans le compte de résultat, dans la rubrique « Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres ».

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

La croissance mondiale est restée modeste en 2015 et inégale entre les zones. La baisse des cours du pétrole n'aura pas eu l'effet escompté pour les pays développés mais la lente reprise s'est poursuivie. En revanche, la croissance a ralenti pour la cinquième année consécutive dans les pays émergents qui ont affiché des divergences importantes, en partie liées aux incidences différentes de la correction des prix des matières premières sur les pays qui en exportent et les pays qui en importent. L'année écoulée aura également été marquée par une poursuite de la transition en Chine, une recrudescence du risque politique et la divergence des politiques monétaires entre les grandes banques centrales de la planète, avec des conséquences importantes sur les devises. Aux Etats-Unis, après sept ans de taux inchangés, la solidité de la croissance et les progrès accomplis sur le front de l'emploi ont permis à la Réserve Fédérale (FED) de remonter la fourchette cible de son taux directeur de 25 points de base à 0,25%-0,50%. En zone euro, la reprise a continué malgré les développements liés à la Grèce qui a finalement trouvé un accord avec ses créanciers pour un nouveau plan d'aide. La Banque centrale européenne (BCE) a adopté une série de mesures visant à relancer l'inflation, dont un programme d'achat d'actifs de grande ampleur qui lui permet notamment d'acquérir des obligations publiques. Au Japon, la croissance est restée morose malgré un fort rebond au premier trimestre. En Chine, le rééquilibrage de l'économie a donné lieu à un ralentissement de la croissance cette année, poussant les autorités à assouplir davantage leur politique monétaire et budgétaire. La banque centrale a également modifié le mécanisme de fixation du yuan et indiqué qu'elle piloterait dorénavant son évolution fasse à un panier composé des devises de ses principaux partenaires commerciaux. Dans les autres pays émergents, la croissance a résisté en Inde mais le Brésil et la Russie sont entrés en récession.

Croissance du PIB en volume (%)	2014	2015 (e)	2016 (e)
Monde	3,4	3,1	3,4
Pays avancés	1,8	1,9	2,1
Pays émergents	4,6	4,0	4,3
Zone euro	0,9	1,5	1,7
Etats-Unis	2,4	2,5	2,6
Japon	0,0	0,6	1,0
Allemagne	1,6	1,5	1,7
France	0,2	1,1	1,3
Italie	-0,4	0,8	1,3
Espagne	1,4	3,2	2,7
Royaume-Uni	2,9	2,2	2,2
Chine	7,3	6,9	6,3
Inde	7,3	7,3	7,5
Brésil	0,1	-3,8	-3,5
Russie	0,6	-3,7	-1,0

Source : perspectives économiques du FMI mises à jour en janvier 2016

Dans ce contexte, les marchés d'actions ont connu des épisodes de forte volatilité et ont évolué en ordre dispersé : +9,9% sur le Topix en yen, +8,0% sur l'Eurostoxx en euros, -0,7% sur le S&P 500 en dollars et -17,0% sur l'indice MSCI des pays émergents libellés en dollars qui recule de 8,0% en devise locale.

Au premier trimestre, la combinaison d'une amélioration des perspectives de croissance pour la zone euro et de l'annonce d'un programme d'achats d'actifs par la BCE a déclenché une forte hausse des actions européennes. Le bras de fer entre la Grèce et ses créanciers a fini par peser sur le sentiment des investisseurs au deuxième trimestre mais les marchés se sont rétablis en juillet quand la résolution de la crise est devenue probable. Les inquiétudes autour de la croissance chinoise après la modification par la banque centrale de son régime de change, le 11 août, ont précipité une forte chute des marchés. Le discours prudent de la Fed sur la situation de l'économie mondiale et le scandale Volkswagen en ont entraîné une autre en septembre. L'anticipation de nouvelles mesures de soutien par la BCE après sa réunion du 22 octobre a permis un rebond remarquable. Il s'est toutefois essoufflé après que le nouveau paquet de mesures annoncé par Mario Draghi lors de sa conférence de presse du 3 décembre a déçu les attentes très élevées des investisseurs, alors que le prix du pétrole continuait de baisser très rapidement.

Les rendements des obligations d'Etat des pays sans risque finissent en légère hausse sur l'année, ce qui masque des épisodes de tensions et de baisses importants. Le taux à 10 ans sur les emprunts d'Etat allemands a augmenté de 9 points de base pour se situer à 0,63% fin septembre alors que le taux à 10 ans des emprunts d'Etat américains a augmenté de 10 points de base pour atteindre 2,27% fin décembre.

Les marges de crédit des pays périphériques par rapport à l'Allemagne se sont resserrées en Italie (-38 pbs), au Portugal (-26 pbs) et en Grèce (-155 pbs) alors qu'elles se sont légèrement écartées en Espagne (+7 pbs).

Les marges de crédit des obligations privées de bonne qualité se sont écartées de 42 pbs contre les obligations d'Etat pour atteindre 136 pbs. Celles des obligations à haut rendement se sont écartées de 126 pbs à 535 pbs d'après les indices Merrill Lynch.

Les divergences de politiques monétaires entre la FED, qui a remonté ses taux d'intérêt, et la BCE, qui a intensifié sa relance, se sont traduites par une dépréciation de l'euro de 10,2% face au dollar. L'euro s'est également déprécié de 9,8% face au yen.

Les pressions baissières sur la monnaie unique ont entraîné une vague d'assouplissement monétaire dans les pays nordiques comme le Danemark. La Banque nationale suisse a abandonné son cours planché de 1,20 franc suisse pour un euro le 15 janvier.

Les prix du pétrole sont remontés au printemps, après les plus bas atteints en janvier, puis ils ont baissé rapidement à l'été du fait de la résistance de l'offre aux Etats-Unis et dans les pays de l'OPEP ainsi que des perspectives de hausse de la production en Iran. Ils sont remontés brièvement au-dessus de 50 USD le baril en octobre avant de chuter de nouveau à partir du mois de novembre pour atteindre 36 USD le baril, une baisse de 20 USD par rapport au niveau de fin décembre 2014 (-36%).

Zone euro

En zone euro, la croissance a ralenti à partir du T2 2015 pour atteindre +1,2% en rythme annualisé au T3 2015, alors que les enquêtes laissaient attendre une croissance proche de 2,0%. L'indice PMI composite se situait toutefois à 54,3 en décembre (+2,9 points sur un an), un niveau qui est cohérent avec une ré-accélération de l'activité.

En France, la croissance vigoureuse du T1 2015 a été suivie d'une stabilisation au T2 2015 et d'un rebond de +1,4% du PIB en rythme annualisé au T3 2015. Sur un an, l'indice PMI composite a gagné 0,4 point pour atteindre 50,1 en décembre 2015. Le taux de chômage reste élevé mais il a baissé de 10,5% à 10,1% entre décembre 2014 et novembre 2015 d'après les données d'Eurostat.

En Allemagne, après un rebond au T2 2015, la croissance s'est modérée à +1,3% en rythme annualisé au T3 2015. L'indice PMI composite a touché un point bas au printemps puis il s'est redressé progressivement pour atteindre 55,5 en décembre (+3,5 points sur un an). Le taux de chômage restait bas à 4,5% en novembre, soit le plus faible niveau en Europe.

L'Italie est sortie de récession au T1 2015 et le PIB a progressé de +0,8% en rythme annualisé au T3 2015. L'indice PMI composite a connu une très forte progression sur les douze derniers mois (+6,6 points) pour se situer à 56,0 en décembre. A 11,1% en novembre, le taux de chômage demeure élevé mais il a baissé de plus d'un point par rapport à son niveau de décembre 2014.

En Espagne, la croissance est restée forte (+3,2% en rythme annualisé au T3 2015), les enquêtes PMI se sont stabilisées sur des niveaux élevés et le taux de chômage a poursuivi sa baisse. En revanche, les élections régionales en Catalogne se sont soldées par une victoire des partis indépendantistes qui ont obtenu la majorité absolue au parlement et le résultat des élections législatives n'a pas permis de former un gouvernement.

En Grèce, le risque politique a fortement augmenté fin décembre 2014 après que le parlement a échoué dans l'élection d'un nouveau président de la République, entraînant la dissolution du parlement et l'annonce d'élections législatives anticipées qui ont vu l'arrivée au pouvoir du parti radical de gauche Syriza. Après plusieurs semaines de négociations, la fermeture des banques grecques pendant trois semaines et la mise en place de contrôles de capitaux, la Grèce et ses créanciers ont finalement trouvé un accord sur un troisième plan d'aide.

La BCE a annoncé, en janvier, un programme d'achats mensuels de 60 Mds EUR d'actifs. Outre les covered bonds et ABS, elle acquiert sur le marché secondaire depuis le mois de mars des obligations émises par les institutions de la zone euro et les Etats. A l'issue de sa réunion de décembre, elle a décidé d'inclure dans les actifs éligibles à son programme les titres émis par les administrations régionales et locales. La BCE a également annoncé une baisse du taux de dépôt de 10 points de base à -0,30% et un allongement de six mois de la durée du programme d'achats d'actifs, qui devrait donc se poursuivre au moins jusqu'à fin mars 2017.

L'inflation globale en zone euro est restée faible du fait du recul des prix de l'énergie. Après plusieurs mois d'évolution négative en début d'année, elle s'est redressée pour atteindre +0,2% sur un an en décembre. L'inflation sous-jacente a quant à elle légèrement accéléré pour se situer à +0,9% sur un an en décembre.

POLITIQUE DE GESTION

Sur l'ensemble de l'exercice 2015, le fonds progresse de 18.49% contre 10.06% pour son indice de référence (55% SBF + 20% MSCI World + 10% Eonia + 10% EuroMTS global + 5% CAC Small 90 clôture dividendes réinvestis).

La progression du marché sur l'exercice comptable du fonds Objectif Placements Actions peut s'analyser en plusieurs phases de marché bien distinctes :

- un premier trimestre 2015 en forte croissance. La combinaison du Quantitative Easing de la BCE, d'un pétrole bas et d'un euro en baisse a permis aux marchés d'enregistrer une forte progression.
- un second trimestre avec un marché actions stable malgré la résurgence de tensions autour de la Grèce et sur les taux souverains des pays les moins risqués.
- un troisième trimestre pénalisé par les craintes sur les Émergents, et plus particulièrement la Chine, ainsi que par la chute des matières premières qui accompagne cette baisse du marché.
- un quatrième trimestre 2015 particulièrement chahuté sur fonds des baisses du prix des matières premières, de positions prises par les banques centrales européenne et américaine, de craintes sur la croissance des Émergents, et d'incertitudes sur la croissance américaine.

Le FCP Objectif Placements Actions est géré à environ 50% en titres vifs et 50% en OPCVM dans une optique de diversification du portefeuille.

Ainsi le fonds bénéficie d'une exposition géographique variée par le biais d'Objectif Japon (+10.4% en 2015), d'Objectif Croissance Emergente (+15.6% sur la période investie), d'Objectif Actions Américaines (+10.4%), et d'Objectif Alpha Monde (+11.2%).

De même, le fonds bénéficie d'une diversification en terme de capitalisation boursière, avec les fonds Objectif Alpha Europe (+11.3%) et Objectif Actions Euro (+11.84%) pour les grandes capitalisations européennes, Objectif Small Cap France (+36.2%) pour les capitalisations françaises de 100 millions à 2 milliards d'euro, Norden Small (+29.9%) pour les petites capitalisations boursières des sociétés nordiques (Suède, Norvège, Danemark et

Finlande) et le fonds Lazard Equity Expansion (-1%) qui joue la remontée des taux. Ces fonds actions représentent 40% de l'actif total d'Objectif Placements Actions. Enfin, 10% du fonds est investi sur des fonds diversifiés et obligataires. Ainsi, Objectif Placements Actions bénéficie d'une diversification thématique et géographique importante.

Avec une hausse de 15.46%, le fonds Objectif Placements Actions surperforme son indice composite de référence (55% SBF + 20% MSCI World + 10% Eonia + 10% EuroMTS global + 5% CAC Small 90 clôture dividendes réinvestis) de 146 points de base au premier trimestre 2015.

Dans un marché qui a plus été porté par les valeurs de croissance ou de rendement que par les cycliques ou les financières, le fonds est porté par les secteurs de la consommation et de la technologie, il pâtit en revanche des performances dans les secteurs des services utilitaire et des matériaux de construction. Renault (+40%), Société Générale (+29%) et Devoteam figurent parmi nos principaux contributeurs à la performance. À l'inverse, le fonds est pénalisé par M6, sans progression sur le trimestre, Enagas (+2%) et Naturex (+2%).

Objectif Placements Actions clôture le second trimestre en très légère hausse, 0.21%, 300 points de base devant son indice de référence.

La menace d'un retournement de tendance des taux longs, des matières premières et du dollar a inquiété le marché. Ces mouvements, corrélés les uns aux autres, n'ont pas été motivés par un événement particulier mais plutôt par un brusque changement de perception dans des marchés qui se sont avérés peu liquides.

Sur cette période, le fonds bénéficie du rachat de Norbert Dentressangle par l'américain XPO (+40%) le 28 avril 2015. Delta Plus (+23%) et une nouvelle fois Devoteam (+18%) figurent parmi nos principaux contributeurs à la performance. Le fonds Objectif Placements Actions est en revanche pénalisé par les parcours d'Air France (-23%), Schneider (-12%) et Publicis (-6%).

Le troisième trimestre voit Objectif Placements Actions reculer de 3.95%, alors que son indice de référence perd 5.37%.

Le marché a été soumis aux incertitudes politiques grecs et européennes, notamment après la victoire du « non » au référendum du 5 juillet et à l'issue indéfinie de la réunion des leaders européens du 7 juillet, où une sortie de la Grèce paraissait envisageable. Mais le parlement grec a finalement adopté à une large majorité les mesures exigées permettant ainsi l'ouverture officielle des négociations pour un nouveau programme d'aide de 82 à 86 Mds€ pour une période de trois ans. À peine le risque grec semblait-il écarté, à court terme du moins, que le marché s'est focalisé sur de nouvelles inquiétudes concernant les pays émergents, la Chine en particulier. La modification du calcul de parité du Yuan avec le Dollar, rendant celle-ci plus flexible et dépendante du taux de change "réel" interbancaire, a mis le feu aux poudres.

Delta Plus (+39%) et Devoteam (+16%) figurent de nouveau parmi nos principaux contributeurs à la performance. Clasquin (+20%) complète ce trio. A l'inverse, Renault (-31%), affecté par les inquiétudes sur la Chine et par le scandale « Dieselgate » initié par Volkswagen), Solvay (-26%) et Natixis -23% sont nos principaux contributeurs négatifs.

Ce trimestre, plus que le reste de l'année démontre un véritable biais en faveur des petites capitalisations boursières.

Enfin, au cours du dernier trimestre de l'exercice, avec une performance de 6.62%, le fonds devance l'indice composite de 166 points de base.

Durant ce quatrième trimestre, le marché a été animé par d'importantes phases de hausses et de baisses. Dans cette phase de volatilité accrue, les indices actions ont été le reflet des

craintes identiques à celles apparues au printemps, à savoir la poursuite du ralentissement dans les pays émergents, qui se traduit, entre autres, par un effondrement de l'ensemble des matières premières.

En sus, les messages et décisions des banques centrales des deux côtés de l'Atlantique ont généré d'autres soubresauts.

Renault (+45%) profite pleinement du rebond du marché. Solucom (+28%) et Piscine Desjoyaux (+21%) sont nos principaux contributeurs à la performance. Le fonds souffre des performances de Sanofi (-7%), LVMH (-4%) et Delta Plus (-3%).

FRAIS DE NEGOCIATION

Les frais de négociation sont perçus par LAZARD FRERES BANQUE. Ils ne sont pas soumis à une clé de répartition.

Ces frais sont perçus dans le cadre de la société en participation, qui assure entre LAZARD FRERES BANQUE et LAZARD FRERES GESTION S.A.S. la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion financière, à la gestion administrative et comptable, à la conservation des valeurs et à l'exécution des mouvements sur ces valeurs.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont il assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'il a établi concernant sa politique d'exercice du droit de vote. Ce document est mis à disposition des porteurs de parts sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le " Comité Broker" de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS OU GERES PAR UNE ENTITE DU GROUPE LAZARD

L'information relative à ces instruments figure dans les comptes annuels du FCP.

INFORMATION CRITERES ESG

La prise en considération de critères extra-financiers est au cœur de notre philosophie d'investissement actions ISR (Investissement Socialement Responsable). La philosophie même de notre gestion ISR repose sur une conviction forte : la performance économique de l'entreprise n'est durable que s'il y a prise en compte de certains facteurs extra-financiers. La valorisation du "capital humain" et la prévention de l'ensemble des risques environnementaux sont une assurance de la pérennité de la performance économique.

La qualité de la gouvernance d'entreprise est analysée pour toutes les sociétés dont les actions sont détenues par des OPC gérés par Lazard Frères Gestion, même s'il ne s'agit pas de portefeuilles développant spécifiquement une gestion ISR. Dans ce cadre, le Fond Commun de Placement OBJECTIF PLACEMENTS ACTIONS géré par Lazard Frères Gestion prend en compte les critères de qualité de gouvernance, sans que ceux-ci ne soient nécessairement associés simultanément à des critères sociaux ou environnementaux.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2015 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des FIA, en excluant la gestion des Opcvm et la gestion sous mandats, peuvent être obtenus sur demande par courrier, auprès du service juridique des Opc de Lazard Frères gestion.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La Direction Générale supervise la détermination du montant individuel des rémunérations déterminé notamment sur la base d'une fiche individuelle d'appréciation, support à l'entretien d'évaluation annuelle.

Les critères d'évaluation individuelle annuelle permettent de mesurer l'adéquation du Personnel Identifié avec le poste qu'il occupe, de prendre en considération ses compétences, d'apprécier notamment sa fiabilité et son autonomie.

Cette évaluation rend compte de l'atteinte des objectifs de l'année écoulée et permet de fixer en conséquence les objectifs à venir.

CHANGEMENT INTERVENU AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

Néant

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP OBJECTIF PLACEMENTS ACTIONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un FIA, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIA à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux organismes de placement collectif à capital variable, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 11 avril 2016

Le commissaire aux comptes

Mazars :



Gilles DUNAND-ROUX

bilan au 31 décembre 2015 en euros

ACTIF	EXERCICE au 31/12/15 €uros	EXERCICE au 31/12/14 €uros
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DEPOTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	30 692 844,45	28 126 635,05
➤ ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	15 995 131,90	14 125 923,11
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	15 995 131,90	14 125 923,11
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ TITRES DE CREANCES	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
▪ Titres de créances négociables	0,00	0,00
▪ Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF	14 697 712,55	14 000 711,94
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	14 697 712,55	14 000 711,94
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
➤ OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
➤ AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
CREANCES	3 125,23	7 992,62
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 125,23	7 992,62
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Liquidités	0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	30 695 969,68	28 134 627,67

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
	au 31/12/15	au 31/12/14
	€uros	€uros
CAPITAUX PROPRES		
➤ Capital	28 573 447,22	26 413 616,40
➤ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
➤ Report à nouveau (a)	0,00	0,00
➤ Plus et moins-values nettes de l'exercice (ab)	2 093 163,76	1 678 894,84
➤ Résultat de l'exercice (ab)	-95 108,99	-35 355,37
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	30 571 501,99	28 057 155,87
(= Montant représentatif de l'actif net)		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
➤ <i>OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
➤ <i>OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ <i>CONTRATS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	5 026,27	2 306,25
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 026,27	2 306,25
COMPTES FINANCIERS	119 441,42	75 165,55
Concours bancaire courant	119 441,42	75 165,55
Emprunt	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	30 695 969,68	28 134 627,67

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

hors bilan au 31 décembre 2015 en euros

	EXERCICE au 31/12/15 €uros	EXERCICE au 31/12/14 €uros
OPERATIONS DE COUVERTURE		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		
AUTRES OPERATIONS		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		

compte de résultat au 31 décembre 2015 en euros

	EXERCICE au 31/12/15 €uros	EXERCICE au 31/12/14 €uros
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES¹	373 043,46	384 337,08
▪ Produits sur dépôts et comptes financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur actions et valeurs assimilées	373 043,46	384 337,08
▪ Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
▪ Produits sur titres de créances	0,00	0,00
▪ Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL I	373 043,46	384 337,08
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	474,06	187,32
▪ Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur dettes financières	474,06	187,32
▪ Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL II	474,06	187,32
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II)	372 569,40	384 149,76
▪ Autres produits (III)	0,00	0,00
▪ Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	470 371,55	421 709,49
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-17-1)(I - II + III - IV)	-97 802,15	-37 559,73
▪ Régularisation des revenus de l'exercice (V)	2 693,16	2 204,36
▪ Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I-II+III-IV+/-V-VI)	-95 108,99	-35 355,37

¹ Selon l'affectation fiscale des revenus reçus des OPC

annexe aux comptes

I. REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

1 – Règles d'évaluation des Actifs

➤ **Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.**

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source Banque Centrale Européenne).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN) à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

- **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.
- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, sauf lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés), auquel cas, la valeur liquidative est datée du dernier jour de cette période (ex. le jour d'évaluation est un vendredi, la valeur liquidative est datée du dimanche).* »
- En conséquence, la valeur liquidative au jeudi 31 décembre 2015 inclue les frais de gestion calculés jusqu'au dimanche 3 janvier 2016.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Type Titres de créance négociables :

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché. En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Taux de référence	
TCN en Euro	TCN en devises
EURIBOR, SWAPS OIS et BTF - 3 – 6 – 9 – 12 mois BTAN - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois) :**
 Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

▪ **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
 Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

▪ **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

▪ **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.1. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

1.2. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise du FCP).

2 – Méthode de comptabilisation

▪ **Des revenus des valeurs à revenu fixe**

- La comptabilisation des revenus de valeurs à revenu fixe est effectuée suivant la méthode des « intérêts encaissés ».

▪ **Des frais de gestion**

- Les frais de gestion sont calculés forfaitairement à chaque valorisation.
- Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour)

$$\begin{array}{l} \text{Actif brut} \\ \times \quad \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ \times \quad \frac{\text{nb jours jusqu'à prochaine VL}}{365} \end{array}$$

- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, sauf lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés), auquel cas, la valeur liquidative est datée du dernier jour de cette période (ex. le jour d'évaluation est un vendredi, la valeur liquidative est datée du dimanche).* »
- En conséquence, la valeur liquidative au jeudi 31 décembre 2015 inclue les frais de gestion calculés jusqu'au dimanche 3 janvier 2016.
- Ce montant est alors enregistré au compte de résultat du FCP et versé intégralement à la société de gestion.
- La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement du FCP et notamment :
 - . de la gestion financière ;
 - . de la gestion administrative et comptable ;
 - . de la prestation du dépositaire ;
 - . des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Le taux maximum des frais de gestion est de 1,50 %, sur la base définie dans le prospectus.

▪ **Des frais de transaction**

La méthode retenue est celle des frais exclus.

▪ **Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée**

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 619.
- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

3 – Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'euro.

4 – Affectation

FCP de Capitalisation des revenus

Capitalisation des plus-values.

5 – Annexes

Les comptes annuels sont présentés selon le nouveau format conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives :

Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables selon le règlement antérieur ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les modifications portent donc essentiellement sur la présentation des documents de synthèse et sur la nomenclature des OPC, le montant global des OPC demeure inchangé.

Afin d'assurer la comparabilité des états de synthèse de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, les modifications suivantes ont été effectuées sur la présentation des données de l'exercice N-1 de manière simplifiée en l'absence d'impact significatif identifié sur la comparabilité des données:

- La sous-rubrique « OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».
- La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

II - Evolution de l'actif net

		EXERCICE au 31/12/15 €uros	EXERCICE au 31/12/14 €uros
Actif net en début d'exercice		28 057 155,87	27 241 180,30
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	+	266 617,60	1 228 261,65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-	-2 899 460,16	-2 147 161,49
Plus - values réalisées sur dépôts et instruments financiers	+	2 289 978,84	1 960 267,88
Moins - values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-52 162,01	-177 437,68
Plus - values réalisées sur instruments financiers à terme	+	0,00	0,00
Moins - values réalisées sur instruments financiers à terme	-	0,00	0,00
Frais de Transaction	-	-59 529,98	-71 926,05
Différences de change	+/-	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	+/-	3 066 703,98	61 530,99
▪ Différence d'estimation exercice N		9 602 436,86	6 535 732,88
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		6 535 732,88	6 474 201,89
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	+/-	0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N		0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	-97 802,15	-37 559,73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	0,00	0,00
Autres éléments	+/-	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice		30 571 501,99	28 057 155,87

III - Compléments d'information

3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Obligations et valeurs assimilées par nature d'instrument

> obligations classiques	Néant
> obligations indexées	Néant
> obligations convertibles	Néant
> titres participatifs	Néant
> autres	Néant

Titres de créances par nature d'instrument

> bons du trésor	Néant
> bons à moyen terme négociable	Néant
> billets de trésorerie	Néant
> certificats de dépôt	Néant
> autres	Néant

Opérations de cession sur instruments financiers par nature d'instrument

> titres de créances négociables	Néant
> actions	Néant
> obligations	Néant

Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché

> taux	Néant
> actions	Néant
> devises	Néant

3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Dépôts				
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Opérations temporaires sur titres financiers				
Comptes financiers				*
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers				
Comptes financiers				119 441,42
Hors-bilan				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

* Liquidités non rémunérées

3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	0-3 mois	3 mois-1an	1 an-3 ans	3 ans-5 ans	>5 ans
Dépôts					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres financiers					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers					
Comptes financiers	119 441,42				
Hors-bilan					
Opérations de couverture					
Autres opérations					

3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	USD
Dépôts	
Actions et valeurs assimilées	
Obligations et valeurs assimilées	
Titres de créances	
OPC	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Créances	
Comptes financiers	
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Dettes	
Comptes financiers	
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Autres opérations	

3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

Autres créances

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Coupons à recevoir	1 891,52 €
➤ Vente à règlement différée	Néant
➤ Autres	1 233,71 €

Autres dettes

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Achat à règlement différé	Néant
➤ Frais de gestion à régler	5 026,27 €
➤ Autres	Néant

3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire

Total acomptes

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
Date	Montant total	Montant unitaire

Total acomptes

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	EXERCICE	EXERCICE
	au 31/12/15	au 31/12/14
	€uros	€uros

SOMMES RESTANT A AFFECTER

▪ Report à nouveau	0,00	0,00
▪ Résultat	-95 108,99	-35 355,37
TOTAL	-95 108,99	-35 355,37

AFFECTATION

▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
▪ Capitalisation	-95 108,99	-35 355,37
TOTAL	-95 108,99	-35 355,37

Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions ou parts	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au plus et moins values nettes	EXERCICE au 31/12/15 €uros	EXERCICE au 31/12/14 €uros
---	---	---

SOMMES RESTANT A AFFECTER

▪ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 093 163,76	1 678 894,84
▪ Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
TOTAL	2 093 163,76	1 678 894,84

AFFECTATION

▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
▪ Capitalisation	2 093 163,76	1 678 894,84
TOTAL	2 093 163,76	1 678 894,84

Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions ou parts	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

	EXERCICE 30/12/2011	EXERCICE 31/12/2012	EXERCICE 31/12/2013	EXERCICE 31/12/2014	EXERCICE 31/12/2015
SOLDE DES SOUSCRIPTIONS ET DES RACHATS AU COURS DE L' EXERCICE					
en €uro	-2 483 637,68	-2 346 957,22	-2 410 879,83	-918 899,84	-2 632 842,56
. Montants souscrits	403 119,62	1 732 383,49	235 053,24	1 228 261,65	266 617,60
. Montants rachetés	2 886 757,30	4 079 340,71	2 645 933,07	2 147 161,49	2 899 460,16
en nombre de parts	-51 290	-52 997	-46 323	-15 781	-37 066
. Parts émises	8 429	37 497	4 595	20 213	3 849
. Parts rachetées	59 719	90 494	50 918	35 994	40 915
ACTIF NET (en €)	23 864 620,20	24 839 427,50	27 241 180,30	28 057 155,87	30 571 501,99
Capital émis					
Nombre de parts	576 501	523 504	477 181	461 400	424 334
Valeur liquidative en €	41,39	47,44	57,08	60,80	72,04
Résultat hors compte de régularisation en €	115 555,14	105 239,32	104 820,57	-37 559,73	-97 802,15
Résultat distribuable en €	112 696,88	97 702,65	97 156,13	-35 355,37	-95 108,99
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)			Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation
FCP de Capitalisation					
Capitalisation unitaire sur résultat (en €)	0,19	0,18	0,20	-0,07	-0,22
Capitalisation unitaire sur les plus et moins-values nettes en €:	0,00	0,00	-0,57	3,63	4,93

**COMPOSITION DE L'ACTIF DE OBJECTIF PLACEMENTS ACTIONS (FCP)
AU JEUDI 31 DÉCEMBRE 2015**

Libelle	Isin	Cours	COUPON	Dev	Cours Dev	QTE	Evaluation €	%
TOTAL							30 692 844,45	100,40
ACTIONS							15 995 131,90	52,32
EUROPE							1 325 435,00	4,34
TELENET GROUP HOLDING	BE0003826436	49,7700		EUR		9 000,00	447 930,00	1,47
UNILEVER NV (CERT. OF SHS)	NL000009355	40,1050		EUR		12 000,00	481 260,00	1,57
FERROVIAL S.A.	ES0118900010	20,8550		EUR		19 000,00	396 245,00	1,30
FRANCE							14 669 696,90	47,98
ADP (AEROPORTS DE PARIS)	FR0010340141	107,2000		EUR		4 000,00	428 800,00	1,40
AIR FRANCE - KLM	FR0000031122	7,0200		EUR		60 000,00	421 200,00	1,38
AIR LIQUIDE (L)	FR0000120073	103,6500		EUR		3 700,00	383 505,00	1,25
ALCATEL-LUCENT	FR0000130007	3,6272		EUR		125 000,00	453 400,00	1,48
ALSTOM	FR0010220475	28,1650		EUR		13 900,00	391 493,50	1,28
AXA	FR0000120628	25,2300		EUR		19 000,00	479 370,00	1,57
BENETEAU	FR0000035164	12,9100		EUR		30 000,00	387 300,00	1,27
BNP PARIBAS	FR0000131104	52,2300		EUR		8 000,00	417 840,00	1,37
BUREAU VERITAS	FR0006174348	18,3900		EUR		22 000,00	404 580,00	1,32
EIFPAGE SA (EX-FOUGEROLLE)	FR0000130452	59,5300		EUR		8 000,00	476 240,00	1,56
ESSILOR INTERNATIONAL	FR0000121667	115,0500		EUR		5 000,00	575 250,00	1,88
EUTELSAT COMMUNICATIONS	FR0010221234	27,6000		EUR		15 109,00	417 008,40	1,36
IMERYS	FR0000120859	64,4200		EUR		6 500,00	418 730,00	1,37
LEGRAND SA	FR0010307819	52,2000		EUR		8 500,00	443 700,00	1,45
LVMH(MOET HENNESSY L. VUITTON)	FR0000121014	144,9000		EUR		2 500,00	362 250,00	1,18
MICHELIN (NOMINATIVE)	FR0000121261	87,9000		EUR		4 500,00	395 550,00	1,29
NATIXIS	FR0000120685	5,2170		EUR		80 000,00	417 360,00	1,37
OREAL (L)	FR0000120321	155,3000		EUR		2 600,00	403 780,00	1,32
PUBLICIS GROUPE SA	FR0000130577	61,3800		EUR		8 500,00	521 730,00	1,71
SANOFI	FR0000120578	78,6000		EUR		4 500,00	353 700,00	1,16
SCOR SE	FR0010411983	34,5100		EUR		17 000,00	586 670,00	1,92
SOCIETE GENERALE -A-	FR0000130809	42,5700		EUR		14 000,00	595 980,00	1,95
SPIE SA	FR0012757854	16,9700		EUR		27 000,00	458 190,00	1,50
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	FR0000035370	18,6300		EUR		29 000,00	540 270,00	1,77
DELTA PLUS GROUP	FR0012928612	43,0000		EUR		18 000,00	774 000,00	2,53
NATUREX SA	FR0000054694	71,4000		EUR		6 000,00	428 400,00	1,40
PISCINES DESJOYAUX S.A.	FR0000061608	7,7000		EUR		57 000,00	438 900,00	1,44
SOLUCOM SA	FR0004036036	69,5000		EUR		12 000,00	834 000,00	2,73
CLASQUIN S.A.	FR0004152882	34,5000		EUR		20 000,00	690 000,00	2,26
DEVOTEAM SA	FR0000073793	33,5000		EUR		23 000,00	770 500,00	2,52
OPC							14 697 712,55	48,08
FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays							818 091,00	2,68
FCP OBJ.STRATEGIES.FLEX.(4D)	(*) FR0010228239	1 124,5500		EUR		727,48	818 091,00	2,68
UCITS à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays							13 879 621,55	45,40
FCP LAZ.EQUITY EXPANSION-A(3D)	(*) FR0012817567	987,8300		EUR		1,00	987,83	0,00
FCP LAZ.EQUITY EXPANSION-R(3D)	(*) FR0012891471	98,8500		EUR		1,00	98,85	0,00
FCP LAZ.EQUITY EXPANSION-S(3D)	(*) FR0012891489	989,9300		EUR		1 000,00	989 930,00	3,24
FCP OBJ. ALPHA HAUT RENDEM.-C-	(*) FR0010505313	1 406,0900		EUR		295,00	414 796,55	1,36
FCP OBJ. ALPHA MONDE -A- (3D)	(*) FR0012044519	114,5900		EUR		1,00	114,59	0,00
FCP OBJ. ALPHA MONDE -R- (3D)	(*) FR0012044527	114,8300		EUR		1,00	114,83	0,00
FCP OBJ. ALPHA MONDE -S- (3D)	(*) FR0012044535	116,7300		EUR		15 000,00	1 750 950,00	5,73
FCP OBJ. RENDEMENT INFL-A-(2D)	(*) FR0010677831	3 852,4300		EUR		117,00	450 734,31	1,47
FCP OBJ. SMALL CAPS FRANCE -A-	(*) FR0010262436	1 662,2700		EUR		1 500,00	2 493 405,00	8,16
FCP OBJ.ACT.AMERICAINES-A-(3D)	(*) FR0007074695	169,6100		EUR		16 000,00	2 713 760,00	8,88
FCP OBJ.GESTION FLEXIBLE-M(3D)	(*) FR0011310606	1 220,1000		EUR		500,00	610 050,00	2,00
FCP OBJECTIF ACTIONS EURO-A-3D	(*) FR0010259945	589,8200		EUR		1 854,47	1 093 803,49	3,58
FCP OBJECTIF DIVERSIUM (2DEC.)	(*) FR0011261163	1 089,7400		EUR		190,00	207 050,60	0,68
FCP OBJECTIF LG SH.FLEX.-M- 3D	(*) FR0011276971	1 205,2300		EUR		400,00	482 092,00	1,58
NORDEN SMALL (3 DEC.)	(*) FR0011474980	161,5800		EUR		7 000,00	1 131 060,00	3,70
OBJECTIF ALPHA EUROPE -A- (3D)	(*) FR0000294613	502,8900		EUR		1 150,00	578 323,50	1,89
OBJECTIF JAPON -A-	(*) FR0000004012	192,4700		EUR		5 000,00	962 350,00	3,15
Titres donnés en pension							0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension							0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension							0,00	0,00
Instruments financiers à terme							0,00	0,00
Swaps							0,00	0,00
Créances							3 125,23	0,01
Autres							3 125,23	0,01
Dettes							-5 026,27	-0,02
Autres							-5 026,27	-0,02
Comptes financiers							-119 441,42	-0,39
Liquidités							-119 441,42	-0,39
TOTAL DE L' ACTIF NET							30 571 501,99	100,00

(*) Instruments financiers émis ou gérés par une entité du Groupe Lazard
Estimation faite en fonction des cours de bourse disponible le 31-12-2015

Nombre de parts au 31-12-2015
Valeur liquidative au 31-12-2015
Actif Net au 31-12-2015

424 334,00
72,04
30 571 501,99

**CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
MAZARS**

**CERTIFICATION DU DEPOSITAIRE
LAZARD FRERES BANQUE**